



**Le Kremlin
Bicêtre**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté, Égalité, Fraternité

Mairie du Kremlin-Bicêtre
REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N° 2024-304

Autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public
Gare Hôpital Bicêtre-Ligne 14
Rue Gabriel Péri, 94270 le Kremlin-Bicêtre

Le Maire de la commune du Kremlin-Bicêtre,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1 et L2212-2 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.122-3, R.162-8 à R.162-13 et R.164-1 à R.164-5, R.122-7 et R.122-8, R.143-1 à R.143-21 ;

Vu le permis de construire N° **PC 094 043 17 W 1003** pour la construction de la gare Hôpital Bicêtre-Ligne 14 ;

Vu la demande d'autorisation de construire, aménager ou de modifier un établissement recevant du public enregistrée sous le N° **094 043 17 W 5020** ;

Vu l'avis favorable de la sous-commission départementale de la sécurité émis dans le procès-verbal du N°**2024-030** du **25 avril 2024**

ARRÊTÉ

Article 1 : L'ouverture au public de la gare Hôpital Bicêtre-ligne 14 sise rue Gabriel Péri au Kremlin-Bicêtre est autorisée.

Article 2 : L'exploitant est tenu de maintenir son établissement en conformité avec les dispositions du code de la construction et de l'habitation et du règlement de sécurité contre l'incendie et la panique.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant.

Article 4 : un exemplaire du présent arrêté sera adressé :

- à Madame la Préfète du Val-de-Marne,
- au comptable de la Commune,
- à Monsieur le Commissaire de Police,
- et notifié à l'intéressé(e) pour exécution.



Fait au Kremlin-Bicêtre, le 18 juin 2024
Le Maire,
Jean-François DELAGE

Délais et voies de recours : le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, via la plateforme « Télérecours citoyens » : www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
094-219400439-20240618-2024-304-AR
Date de télétransmission : 10/10/2024
Date de réception préfecture : 10/10/2024